



AUG 20 1996

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry
for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de
l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

Dispensers

TYPE D'APPAREIL

Distributeurs

APPLICANT

Dresser Canada Inc.
6688 Kitimat Road
Mississauga, Ontario
L5N 1P8

REQUÉRANT

MANUFACTURER

Dresser Canada Inc.
6688 Kitimat Road
Mississauga, Ontario
L5N 1P8

FABRICANT

MODEL(S)/MODÈLE(S)

V390 series/séries
V490 series/séries

RATING / CLASSEMENT

9 to/à 68 LPM
9 to/à 68 LPM

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

SUMMARY DESCRIPTION:

CATEGORY

The Vista series V390 and V490 are electronic computing multi-product dispensers approved for the retail and wholesale trade of gasoline and diesel fuels.

The series V390 dispenser is designed having either 3 hoses on one side only or 6 hoses, 3 hoses per side or four hoses, two on each side. The Series V490 dispenser is designed having either 4 hoses on one side only, or 8 hoses, 4 on each side. Each active side of these dispensers has an electronic register.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

CATÉGORIE

Les distributeurs électroniques Vista de la séries V390 et V490 sont de type calculateur destinés à la livraison de plusieurs produits. Ces distributeurs sont approuvés pour la vente au détail et en gros de l'essence et du diesel.

Les distributeurs V390 sont conçus pour avoir 3 flexibles d'un côté seulement ou 6 flexibles, 3 de chaque côté ou encore 4 flexibles, deux de chaque côté. Ceux de la série V490 sont conçus pour avoir 4 flexibles d'un côté seulement, ou 8 flexibles, 4 de chaque côté. Chaque côté équipé d'un flexible comporte un totalisateur électronique.

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd**MAIN COMPONENTS**

The main components of these dispensers are as follows:

- Three or four 1 1/2" (89 mm) inlets;
- Wayne centrifugal pumps, model 35-44059, with strainer and air eliminator assembly;
- Two, 2 stage solenoids for each product line;
- Wayne 2 piston type meter model 2PM-6. This meter's main casting is aluminum, the liners are stainless steel, and the pistons are stainless steel with teflon composite cups;
- One dual channel, photo-electric pulser number 39348 for each meter;
- Duplex II modular electronic computing register number 880512 with one liquid crystal display per side.

Dispensers not equipped with the integral pump/strainer/air eliminator assembly use a remote submersible centrifugal type pump that is incapable of pumping air or vapour entrained at the pump's inlet. Dispensers that use a remote pump are designated by the suffix D1. Self-contained dispensers are designated by the suffix P1. In either case a suffix C indicates that the dispenser is for use in Canada. Additional suffixes in the model designations V390 and V490 indicate design options.

The Duplex II electronic computing register has one central display per side with total volume, total sale and unit price. Only one hose per side can be used at any one time.

The sealed connector J6, located in the main computer board, prevents access to programming options and to change the-factor (pulses/litre).

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**ÉLÉMENTS PRINCIPAUX**

Les principaux éléments de ces distributeurs sont:

- Trois ou quatre entrées de 1 1/2 po (89 mm);
- Des pompes centrifuges Wayne, modèle 35-44059, avec crépine et éliminateur d'air;
- Deux électrovannes à 2 étages pour chaque flexible de produit;
- Des compteurs à 2 pistons Wayne, modèle 2PM-6. Le boîtier de ce compteur est en aluminium, le chemisage en acier inoxydable et les pistons en acier inoxydable à cuvettes composites en téflon;
- Un générateur d'impulsions photo-électriques à deux canaux, référence 39348, prévu pour chaque compteur;
- Un totalisateur-calculateur électronique modulaire Duplex II, référence 880512, équipé d'un dispositif d'affichage à cristaux liquides par côté.

Les distributeurs ne comportant pas l'ensemble intégré pompe/crépine/éliminateur d'air utilisent une pompe centrifuge submersible à distance de type qui ne pompe pas d'air ni n'entraîne pas des vapeurs à l'aspiration de la pompe. Les distributeurs utilisant une pompe à distance sont désignés par le suffixe D1. Les distributeurs autonomes le sont par le suffixe P1. Dans les deux cas, un suffixe C indique que le distributeur est destiné à être utilisé au Canada. Tout suffixe additionnel aux désignations de modèles V390 et V490 correspond à une option.

Le totalisateur calculateur électronique Duplex II comporte un dispositif d'affichage central par côté qui indique le volume total, la vente totale et le prix unitaire. Un seul flexible par côté peut être utilisé à la fois.

Le connecteur plombé J6, se trouvant sur la carte de circuits imprimés principale de l'ordinateur, empêche l'accès aux options de programmation et toute modification du facteur K (impulsions/litre).

SUMMARY DESCRIPTION: Cont'd**REVISION**

The purpose of revision 1 is to add the product diesel to the Notice of Approval.

EVALUATED BY

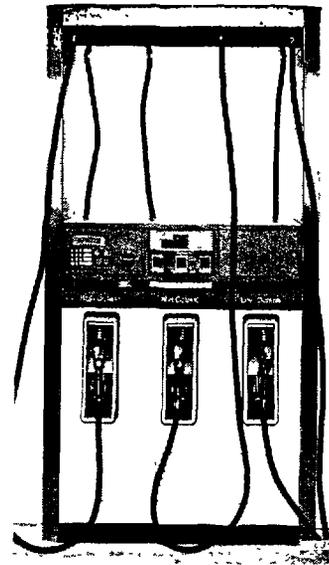
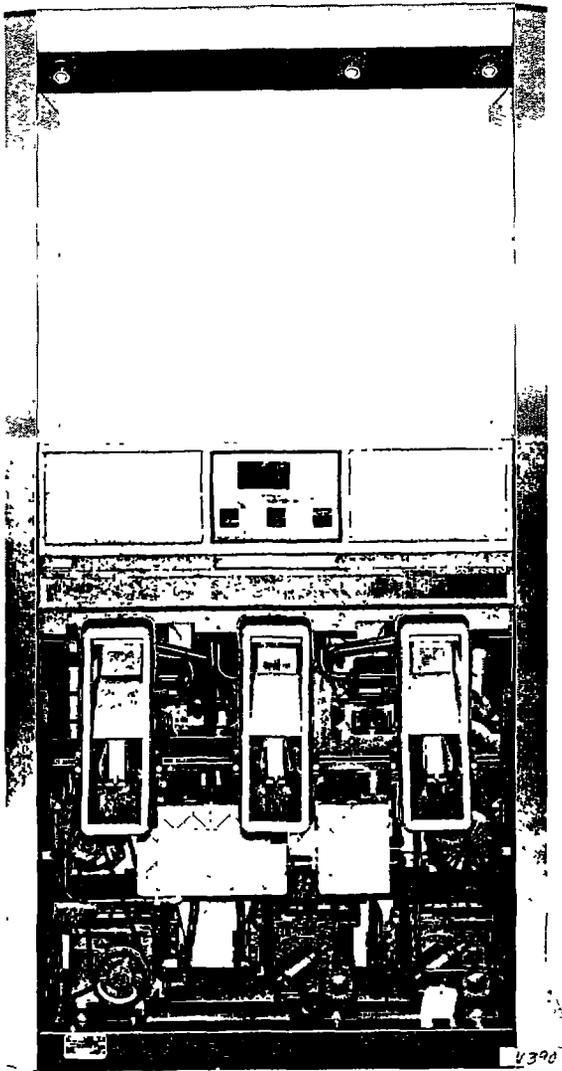
Denis Johnson
Approval Examiner
Tel: (613) 952-0617
Fax: (613) 952-1754

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite**RÉVISION**

Le but de la Révision 1 est d'ajouter le produit diesel à l'avis d'approbation.

ÉVALUÉ PAR

Denis Johnson
Examineur d'approbations
Tél: (613) 952-0617
Fax: (613) 952-1754



APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.


Claude R. Bertrand, P.Eng.
Manager
Approval Services Laboratory


Claude R. Bertrand, ing.
Gérant
Laboratoire des services d'approbation

Date: **AUG 10 1996**